

Portrait de l'association

«Chante Toujours...»

Vents du Morvan. : Quand et comment est née l'association «Chante toujours...» ? Qui en est à l'origine ?

Didier Gouël : «Chante toujours...» est née le 9 mai 1997, d'une volonté de développer les soirées-chansons qui avaient été organisées par le Cercle laïque de Corancy depuis 1987, à raison d'un spectacle par an.

VdM.: Quels sont les buts de l'association ?

D.G. : «Chante toujours...» propose la diffusion de spectacles culturels toutefois à dominante chanson.

VdM. : Quelle a été la première manifestation organisée ? A-t-elle eu du succès ?

D.G. : Le premier spectacle a eu lieu à la salle des fêtes de Corancy, le 31 octobre 1987. Gilles Stuhlfauth, chanteur résidant à Chaumard a assuré la première partie de Louis Capard devant cent dix personnes.

VdM. : Quel est le public ? Local, lointain ? Des fidèles ? Y a-t-il un renouvellement régulier ?

D.G. : Comme tout projet novateur, ce genre de manifestation a attiré une bonne proportion de locaux parmi le public. Il en demeure aujourd'hui une petite proportion. Il y a toujours des fidèles de la première heure qui font confiance et aussi le renouvellement des publics. Nous avons également proposé des soirées poésie, musiques du monde, théâtre. A ce propos, les soirées autres que les spectacles-chanson attirent beaucoup moins de monde (30 à 40 personnes) contre 80 à 100 pour la chanson.

VdM. : Qui sont les chanteurs qui se sont produits ?

D.G. : Notre programmation depuis 1987 : 1987 : Louis Capart – 1988 : Joyet et Roll Mops – 1989 : Gérard Estrem (jongleur verbal) – 1990 : Rémi Garraud – 1991 : Jean-Marie Vivier – 1992 : Louis Capart et Christian Paccoud – 1993 : Jean-Michel

*Du Morvan dans les voiles : Pierre Léger,
Jean-Michel Bruhat et à l'accordéon, Didier Gouël*





Christian Paccoud : le 1er juin 2002. Le retour dix ans après ▲

Bruhat et Gérard Pierron – 1994 : Michel Bühler (Suisse) – 1995 : Véronique Pestel (1re dame invitée) – 1996 : André Bonhomme – 1998 : Pierre Louki, la Compagnie de l'Hélistrope (théâtre), Du Morvan dans les voiles (contes) – 1999 : Rémi Long – 2000 : Véronique Lestel, Marie et ses Beaux courtois, le concert de Noël (école de musique traditionnelle de Nevers, D. Forges) – 2001 : Des sénateurs, Môrïce Benin – 2002 : Christian Paccoud, Jean-Marc Le Bihan, Service public, Jacques Lambourd dit Couté – 2003 : Clamecy/Cayenne, vol 1851 (Compagnie Théâtr'Eprouvète), Bernard Joyet, Farid chante Hugo – 2004 : Des voix, des déserts (musique du monde), Jean-Marc Le Bihan – 2005 (en projet) : Allain Leprest.

VdM. : Quel peut être le rôle de la chanson en milieu rural et, plus généralement, dans une société ? Le chanteur engagé a-t-il sa place dans un monde où l'argent est omniprésent et règle quasiment tout ?

D.G. : Le rôle de la chanson, pour nous à Corancy, est de montrer qu'il existe des circuits culturels en dehors du show business et de la télévision. Par ailleurs, il nous semble utile de désacraliser l'artiste, qui, a priori, est un homme qui s'exprime au même titre que beaucoup d'autres, par d'autres moyens. A ce titre, beaucoup de personnes se demandaient pour

quelle raison les artistes ne «passaient» pas à la télé,... aujourd'hui, ils ne se posent plus cette question.

Les chanteurs que nous invitons ont choisi ce métier. Au détriment d'un certain confort parfois, ils ont pris le parti de défendre leurs idées avec conviction et passion. On peut se douter que chanter à Corancy n'est, «médiatiquement», pas porteur. De plus, les conditions financières de l'artiste laissent à penser que la sincérité de l'engagement répond à un autre souci que celui de l'argent.

VdM. : Quels sont les types d'engagement des chanteurs invités ?

D.G. : Nous nous engageons presque toujours sur la base d'un contrat de cession, de vente d'un spectacle.

VdM. : Y a-t-il discussion, après le spectacle, entre le public et le chanteur ? Comment cela se passe-t-il ?

D.G. : Considérant que les spectateurs font de leur déplacement au spectacle, une volonté de participer et d'échanger, chaque soirée est prolongée par un petit «canon», pour permettre une respiration mais aussi un échange entre l'artiste et le public. Il nous faut, à ce moment-là, de la distance entre chacun ; nous n'intervenons pas après le spectacle...



D.G. : L'association «Chante toujours...» fonctionne comme elle peut..., et aussi comme elle veut. Les choix de programmation sont établis au gré des coups de cœur, des rencontres, des opportunités de dates. Pour programmer, il nous faut nous immerger dans les circuits parallèles (festivals). Evidemment, l'association s'engage à inviter des artistes à sa portée financière. Nous arrivons toujours à trouver un point d'accord entre nos moyens et des artistes qui veulent s'exprimer avant tout et... ça marche bien. Les subventions : bonne question. Les membres de «Chante toujours...» partagent l'idée

d'indépendance, fortement exprimée à la naissance de l'association. La période actuelle serait toutefois à la réflexion ; il n'est pas question de brader notre indépendance. Quelques subsides pourraient nous aider à une promotion plus large de nos actions. L'Agence culturelle du Morvan nous a sollicités pour nous aider : nous serions la seule association qui proposerait des «soirées-chansons» de ce type sur le territoire.

VdM. : Y a-t-il des chanteurs locaux avec des textes évoquant le Morvan ou la région ?

D.G. : Oui, Jean-Michel Bruhat s'est d'ailleurs exprimé en 1993 en première partie de Gérard Pierron. Nous sommes rigoureux sur la présentation d'un artiste, de ses textes, de son aspect professionnel. Il n'est pas question pour nous de faire plaisir à un tel sous prétexte qu'il est du coin : nous sommes, ou pouvons paraître, intransigeants à l'égard de certains artistes qui nous sollicitent quelquefois... mais nous assumons totalement nos choix... comme nos non-choix !

VdM. : Pourquoi le Morvan ne s'exprime-t-il pas en chansons à texte alors que c'est un pays à l'identité bien marquée ?

D.G. : Je demanderai «pourquoi le Morvan ne s'exprime pas tant contre l'enrêsinement, les 4X4, les quads, le prix des maisons à vendre...»

VdM. : - **VdM. :** Que faut-il de plus pour se dire «chanteur à textes ou engagé» ?

D.G. : Pour moi, comme pour un comédien, j'entends par chanteur à textes ou engagé, un artiste qui propose avec sincérité une démarche artistique non consensuelle et hors de modes, quoique. On peut être investi aussi bien dans la poésie ou une certaine expression politique, et poursuivre sa démarche en simple citoyen. En tout cas, pour nous, c'est la sincérité de l'artiste qui prévaut.

VdM. : L'association : comment fonctionne-t-elle ? Sur quels critères choisit-on les invités ? Comment les connaître, savoir où les contacter ? Comment s'en sortir financièrement pour payer les cachets ? Tournez-vous avec des subventions ?

VdM. : Quelles perspectives pour les mois et les années qui viennent ? Quels sont les chanteurs qui devraient venir ?

D.G. : A part Allain Leprest pour l'année 2005, rien n'est défini. A «Chante toujours...», nous avons beaucoup de choses à écouter ensemble et à promouvoir. Un projet, «le Limonaire à Corancy», pourrait voir le jour bientôt. Il s'agirait d'amener les artistes de ce beau lieu dans notre commune. Nous songeons depuis quelque temps à une action qui pourrait amener la chanson à interpeller les habitants de Corancy hors de la salle Louis Coiffier (ateliers d'écriture, concerts dans les maisons...).

A quelqu'un qui me demandait de l'inviter, j'ai répondu que tout le monde avait accès à l'information des spectacles, par voies de presse, de radio, par les programmes et les affiches. Nous avons, en effet, évacué de «Chante toujours...», les membres d'honneur, les invitations aux personnalités, les places réservées. La seule concession que nous puissions faire est celle réservée à l'expression sincère dans un cadre accueillant. ■

▼ Premier concert : Louis Capart, le 31/10/1987

